



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.6 et 3.12

**Numéro de la demande :** 2013-5117  
**Demande :** Propriétés chimiques d'une nouvelle préparation commerciale – Nouvelle combinaison de matières actives, nouveau site ou nouvel hôte  
**Produit :** Fongicide A20682  
**Numéro d'homologation :** 31564  
**Matières actives (m. a.) :** Difénoconazole et fludioxonil  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2461984

### Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale, le fongicide A20682 (garantie : 247 g/L de difénoconazole et 142 g/L de fludioxonil), pour la suppression de maladies d'entreposage des fruits à pépins (groupe de cultures 11-09). La présente demande a fait l'objet d'une évaluation conjointe avec l'EPA des États-Unis.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le fongicide A20682 se présente sous forme de suspension contenant les matières actives difénoconazole et fludioxonil à des concentrations nominales de 247 g/L et de 147 g/L, respectivement. Ce produit a une masse volumique de 1,17 g/mL et un pH de 7,8. Les exigences en matière de données chimiques pour le fongicide A20682 ont été remplies.

### Évaluations sanitaires

Le fongicide A20682 présente une toxicité aiguë faible chez le rat si l'exposition se fait par voie orale, cutanée et respiratoire. Il ne cause aucune irritation cutanée, mais il cause une irritation oculaire minime, chez le lapin. Ce n'est pas un sensibilisant cutané chez la souris.

L'utilisation du fongicide A20682 pour la suppression de diverses maladies d'entreposage des fruits à pépins correspond au profil d'emploi homologué pour le fludioxonil, mais non à celui du difénoconazole, celui-ci n'étant pas encore homologué pour l'utilisation après la récolte. Selon une évaluation quantitative des risques de l'exposition des personnes qui manipulent le produit et après l'application, le difénoconazole ne présente aucun risque préoccupant lorsque les instructions sur l'étiquette sont respectées et que les travailleurs portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Des données sur les résidus après la récolte ont été soumises à l'appui de l'utilisation du fongicide A20682, à base de difénoconazole et de fludioxonil, sur les fruits à

pépins. Le difénoconazole et le fludioxonil ont été appliqués selon le profil d'emploi appuyé. On a également réévalué des données sur les résidus de difénoconazole et de fludioxonil dans le cadre de cette demande.

L'utilisation du fongicide A20682 n'entraînera pas de dépôts de résidus de fludioxonil supérieurs à la limite maximale de résidus (LMR) établie pour les fruits à pépins. La recommandation concernant la LMR pour le difénoconazole repose sur les données des essais en conditions réelles fournies ainsi que sur les orientations du [calculateur de limites maximales de résidus de l'Organisation de coopération et de développement économiques](#). Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus de difénoconazole dans et sur les cultures et les produits transformés. Les résidus dans les produits transformés qui ne figurent pas au tableau 1 sont conformes aux LMR proposées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

<b>TABLEAU 1. Résumé des données sur les essais en conditions réelles et la transformation alimentaire utilisées pour étayer les limites maximales de résidus (LMR)</b>							
Produit	Méthode d'application/ Dosage total <sup>2</sup> (g m. a./ha)	DTAP <sup>3</sup> (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR établie actuellement (ppm)	LMR recommandée <sup>1</sup> (ppm)
			Min.	Max.			
Pommes	Trempage (P2) : 0,30 g m. a./L Mouillage (P3) : 0,30 à 0,32 g m. a./L	0	0,467	2,61	S. O.	1,0	5,0 [Fruits à pépins (GC 11-09)]
Poires	Pulvérisation (P4) : 12,5 g m. a./10 000 kg fruits Trempage + pulvérisation (P5) : P2+P4		0,381	1,62	S. O.	1,0	

<sup>1</sup> La LMR recommandée remplacera la LMR actuelle de 1,0 ppm pour le groupe de cultures (GC) 11-09.

<sup>2</sup> Ce dosage vaut pour les applications après récolte seulement. Toutefois, les données sur les résidus soumises englobent les traitements foliaires et après récolte. À chaque essai, la parcelle traitée recevait 5 traitements foliaires généralisés à des dosages totaux de 383 à 393 g m. a./ha dans le cas des pommes, et de 375 à 390 g m. a./ha dans le cas des poires.

<sup>3</sup> DTAP : Délai de traitement après récolte.

Après un examen de toutes les données disponibles, la LMR indiquée au tableau 1 est recommandée en ce qui concerne les résidus de difénoconazole. Les résidus de difénoconazole et de fludioxonil dans ces cultures aux LMR proposées et établies ne poseront pas de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

### Évaluation environnementale

Étant donné que les pulvérisations après récolte du fongicide A20682 sur les fruits à pépins entraîneront une exposition environnementale limitée, le risque anticipé est négligeable.

### Évaluation de la valeur

Les renseignements fournis renfermaient des données de douze essais en conditions réelles réalisés dans les États de New York, de la Virginie et de la Californie en 2011 et en 2012. Les essais visaient à évaluer l'efficacité des traitements au fludioxonil (fongicide Scholar SC, contenant 230 g/L de la m. a., n° d'homologation de l'EPA 100-1242), au difénoconazole (fongicide Thesis, contenant 360 g/L de la m. a., n° d'homologation de l'EPA 100-1386), et avec un mélange fludioxonil/difénoconazole pour la suppression d'au moins une maladie après la récolte des pommes et des poires. Des pathogènes particuliers ont été inoculés dans les meurtrissures des fruits en vue d'évaluer l'efficacité des traitements fongicides pour supprimer les maladies visées. L'efficacité a été mesurée en fonction du taux d'incidence de la maladie. Les données ont été présentées sous forme de justification à l'appui des allégations relatives à l'efficacité contre l'alternariose (pourriture latérale) et la moisissure de surface.

Il a été conclu que les renseignements fournis sont suffisants pour étayer les allégations de suppression de l'alternariose (pourriture latérale) et de la moisissure de surface (*Alternaria alternata*); de la pourriture amère (*Colletotrichum acutatum*); du mildiou (*Penicillium expansum*); de l'anthracnose (*Neofabraea perennans*); de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et de la pourriture blanche (*Botryosphaeria dothidea*) lorsque le fongicide A20682 est appliqué conformément aux directives de l'étiquette. Ces allégations ont été extrapolées à d'autres cultures du groupe des fruits à pépins.

Le fongicide A20682, s'il est appliqué conformément aux directives de l'étiquette, peut réduire les pertes après la récolte attribuables à la pourriture induite par diverses maladies affectant les fruits à pépins durant l'entreposage à court ou à long terme, ou aux étapes de la distribution et de la commercialisation en vue de la vente au détail. Les deux matières actives se sont révélées des agents fongicides efficaces contre un sous-groupe de maladies au moins, dont l'alternariose (pourriture latérale) et la moisissure de surface, le mildiou et la pourriture blanche. Outre le fait qu'il pourrait atténuer le développement d'une résistance, le fongicide A20682 offre un spectre plus large de suppression des maladies après récolte que les solutions de rechange homologuées. Puisque l'ARLA et l'EPA des États-Unis ont réalisé conjointement l'examen du fongicide A20682, le produit devrait être commercialisé sensiblement en même temps au Canada et aux États-Unis, ce qui devrait stimuler la compétitivité internationale du sous-secteur canadien des fruits à pépins et assurer une qualité optimale des fruits vendus sur les marchés intérieurs.

## Conclusion

Après avoir évalué tous les renseignements disponibles concernant le fongicide A20682, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a conclu qu'ils étaient suffisants pour accorder l'homologation complète du produit.

## References

PMRA Document Number	Reference
2347750	2013, Difenoconazole + Fludioxonil - Inspire Super (A16001A) and Difenoconazole + Fludioxonil SC (A20171A) - Magnitude of the

	Residues in or on Apples and Pears as Representative Crops of Pome Fruit, Crop Group 11 USA, 2012, DACO: 7.4.1, 7.4.2, 7.4.6, IIIA 8
2347706	2013, A20682 Difenoconazole 247 g/L Fludioxonil, 147 g/L DOCUMENT M-III, Section 7, DACO: 12.7, Document M
2347723	2012, APP11-01, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347724	2012, APP11-02, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347726	2011, APP11-03, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347727	2012, APP11-04, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347728	2011, APP11-05, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347729	2011, APP11-06, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347730	2011, APP11-07, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347731	2012, APP12-01, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347734	2011, PEA11-01, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347735	2011, PEA11-02, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347738	2011, PEA11-03, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2347740	2011, PEA11-04, DACO: 10.2.3.4, IIIA 6.1.3
2423724	2012, JEA-Pear Annual Report 2012PH, DACO: 10.2.3.3
2347704	2013, Difenoconazole/Fludioxonil - A20682A - Document J - Product Chemistry Volume, DACO: 0.8.11, 0.8.12, Document J
2347717	2013, Difenoconazole/Fludioxonil - A20682A - Physical and Chemical properties, DACO: 3.5.1, 3.5.2, 3.5.3, IIIA 2.1 CBI
2347721	2013, A20682A - Analytical Method SF-650/1 - Determination of CGA169374, CGA173506 in 20682A, DACO: 3.4.1, IIIA 5.2.2 CBI
2347722	2013, A20682A - Validation of Analytical Method SF-650/1, DACO: 3.4.1, IIIA 5.2.2 CBI
2347741	2013, Difenoconazole/Fludioxonil SC (A20682A) - Acute Oral Toxicity Up-and-Down Procedure in Rats, DACO: 4.6.1, IIIA 7.1.1
2347742	2013, Difenoconazole Fludioxonil SC (A20682A) - Acute Dermal Toxicity in Rats, DACO: 4.6.2, IIIA 7.1.2
2347743	2013, Difenoconazole Fludioxonil SC (A20682A) - Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.6.3, IIIA 7.1.3
2347744	2013, Difenoconazole Fludioxonil SC (A20682A) - Primary Skin Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.5, IIIA 7.1.4
2347745	2013, Difenoconazole Fludioxonil SC (A20682A) - Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.4, IIIA 7.1.5
2347749	2013, Difenoconazole Fludioxonil SC (A20682A) - Local Lymph Node Assay (LLNA) in Mice, DACO: 4.6.6, IIIA 7.1.6

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.